

Expéditeur :

.....
.....
.....

....., le 200.

Commune de Vevey
« Violation Défense publique »
Direction de la sécurité
Rue du Simplon 38
1800 Vevey

PLAINTE

déposée auprès de l'Autorité municipale de la commune de Vevey pour infraction à l'article 142, chiffre 9 (défense publique) du Code rural et foncier

PLAIGNANT locataire, propriétaire, contrôleur mandaté, autre

Nom		Prénom	
Rue + N°		NPA + Localité	
N° tél.		Courriel	

MANDATAIRE propriétaire, gérance, autre

Nom		Prénom	
Rue + N°		NPA + Localité	
N° tél.		Courriel	

CONTRE

VÉHICULE

N° plaques		Marque		Couleur	
------------	--	--------	--	---------	--

CIRCONSTANCES ET NATURE DE L'INFRACTION

Date		Heure	
Lieu exact	rue, N° de l'immeuble le plus proche, N° de la place occupée, nature de l'infraction, gêne particulière, commentaire, etc.		
1800 Vevey			

signal d'interdiction de stationner visible signal d'interdiction de circuler visible
 plaque « Justice de Paix » présente
Montant de l'amende occulté : OUI NON, somme indiquée :

Date		Signature (<i>plaignant ou mandataire</i>)	
------	--	---	--

Annexes :

- copie de l'Ordonnance d'interdiction rendue par le Juge de paix (uniquement lors du 1^{er} cas dénoncé)
- Procuration du mandataire (lorsque le dénonciateur agit sur son ordre)